

<b>ENTREPRISE / LIEU</b>	EQIOM RMX IDFNO centrale d'Alfortville
<b>DATE / HEURE</b>	Lundi 02 mars 2020 vers 7h10
<b>CONSEQUENCE(S)</b>	<b>HPLÉ / ATAA : Chauffeur Affrétés</b> <b>Entorse des cervicales</b>
<b>DESCRIPTION DE L'ÉVÉNEMENT</b>	Le chauffeur est tombé en descendant de son camion. Il était monté dans son camion pour le faire chauffer avant d'aller se changer et mettre ses EPI. Le chauffeur avait eu un rappel des règles de sécurité quelques jours auparavant lors de la réunion sécurité réalisée sur la centrale.



<b>ENSEIGNEMENTS / ACTIONS</b>	<p>La règle des 3 points d'appui est un incontournable qui doit être respecté par tous. Il a été demandé au patron de l'entreprise de transport de convoquer son salarié pour lui rappeler fermement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La règle des 3 points d'appuis</li> <li>• L'obligation de s'équiper de ses EPI avant de monter dans le camion pour quelque raison que ce soit.</li> </ul>
<b>PLUS D'INFORMATION</b>	<a href="mailto:berengere.labitte@eqiom.com">berengere.labitte@eqiom.com</a>

Si les informations contenues dans l'alerte sont pertinentes pour vos activités, elles doivent alors être utilisées par les responsables d'équipes pour permettre une discussion sur ce thème avec les salariés et sous-traitants.

**Posez-vous les quatre questions suivantes :**



1. Cet événement aurait-il pu se produire sur votre site ?
2. Quels sont les moyens mis en place actuellement sur votre site pour éviter qu'un tel événement survienne ?
3. Ces moyens sont-ils toujours correctement utilisés / efficaces / connus de tous sur votre site ?
4. Quelles sont les moyens complémentaires (culture & formation, technique, organisation) que vous devez prendre / mettre en œuvre sur votre site ?